

# Guide de la Rentrée des Pavillons-sous-Bois

2017-2018



- » Petite enfance
- » Scolarité
- » Loisirs
- » Culture
- » Sports



# FORUM DES ASSOCIATIONS

THEME  
MONTMARTRE - PLACE DU TERTRE

**DIMANCHE 2017**  
**10 SEPTEMBRE**

ORCHESTRE • SILHOUETTISTE • ORGUE DE BARBARIE • SULKIES EN BOIS AVEC CIRCUIT  
TOBOGGAN GÉANT • SCULPTEUR DE BALLONS • LE LAPIN AGILE ET LE CHAT NOIR

**PARKING DE LA SALLE DE SPORTS LINO VENTURA**  
**ALLÉE DE BERLIN • DE 10H À 18H**



**OUVERT  
PENDANT LES  
VACANCES SCOLAIRES  
DE 12 À 17 ANS**

**ATOUP'  
SPORTS  
ET LOISIRS**



Nombreuses activités sportives,  
de loisirs et sorties  
avec une participation symbolique



Inscriptions sur place  
les jours d'ouverture



- Salle Jean Moulin
- 140 avenue Aristide-Briand  
Les Pavillons-sous-Bois
- Accueil de 10h à 12h30  
et de 13h30 à 18h

contact : Service Jeunesse et Sport 01 48 02 75 73 / 06 27 37 24 89  
programme des activités : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)





Chers parents,

L'heure du retour à l'école approche !

C'est un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'entre nous. Pour permettre à chaque famille de préparer sereinement la prochaine rentrée scolaire, nous avons conçu ce guide avec pour objectifs, de vous apporter les informations nécessaires et ainsi répondre à toutes vos questions.

Cette rentrée 2017/2018 sera marquée par le retour à la semaine de 4 jours d'école. Nous avons choisi, après consultation des partenaires locaux et des parents d'élèves, de mettre en place, dès le mois de septembre, cette nouvelle mesure pour l'ensemble des écoles de la Ville.

Désormais, les enfants auront cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Cette nouvelle organisation du temps scolaire nous permet également de revoir les horaires du temps péri-scolaire et proposer ainsi aux parents d'accueillir leurs enfants à la garderie ou en centre de loisirs, 15 minutes plus tôt chaque matin, dès 7h30.

Je souhaite à chacun d'entre vous, parents, enfants, enseignants et partenaires associatifs une excellente rentrée.

**Philippe Dallier**  
Sénateur-Maire

### » Édito

### » Vos interlocuteurs

### » Petite enfance

- L'accueil des enfants de 0 à 4 ans

### » Scolarité

- La Ville et l'Éducation
- Les écoles
- L'accueil du matin et du soir
- La restauration scolaire
- Les études dirigées
- L'accompagnement à la scolarité
- La facturation
- Les adresses utiles

### » Loisirs

- L'accueil de loisirs
- Les centres de vacances

### » Culture

- La Bibliothèque municipale
- Le Conservatoire Hector Berlioz
- Le CECAS

### » Sports

- Les équipements sportifs
- Les associations sportives

3

#### Mairie des Pavillons-sous-Bois

Place Charles-de-Gaulle

Tél. : 01 48 02 75 75

Fax : 01 48 02 75 00

Courriel : [mairie@lespavillonssousbois.fr](mailto:mairie@lespavillonssousbois.fr)

Site Internet : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)

4

6

8

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : 12h) et de 13h30 à 18h.

Le service Population – Etat-civil, à la mairie, est ouvert le samedi matin et fermé le lundi matin.

#### Mairie Annexe

Maison des Services Publics Claude Erignac

1, allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 47

16

#### Service Enseignement - Jeunesse - Sports

Place Charles-de-Gaulle

Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 30 + 31/26

18

23

Permanence le jeudi de 18h à 19h (excepté pendant les vacances scolaires).

Fermé le lundi matin et le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois toute la journée.

#### Conservatoire Hector Berlioz

77-79, allée Danielle-Casanova

Tél. : 01 41 55 17 60

#### Bibliothèque municipale

8, allée Robillard

Tél. : 01 48 47 95 54



Ville des Pavillons-sous-Bois – Tél. : 01 48 02 75 75  
Guide de la Rentrée édition N°7 - 2017/2018  
Tirage : 12.500 exemplaires – Directeur de la publication  
Philippe Dallier – Rédaction, photos : Service communication  
Florence Gadroy . Tél. : 01 48 02 75 81 / fotolia –  
Infographie, impression : Estimprim Besançon.  
Tél. : 03 81 60 50 00 – Distribution : Espace Impression.  
Tél. : 01 46 70 12 91.

## Vos élus



### Philippe DALLIER

Sénateur de la Seine-Saint-Denis  
Maire des Pavillons-sous-Bois  
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Permanence téléphonique  
le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois  
de 18h30 à 20h30 (excepté au mois d'août)  
**01 48 02 75 94**

### Katia COPPI

1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée à l'Éducation  
et aux Activités Périscolaires (3-11 ans)  
Conseillère Départementale



### Annick GARTNER

3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance

### Sophie DUBOSC

5<sup>ème</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée au Sport et à la Jeunesse  
(12-18 ans)



### Geneviève SIMONET

Conseillère municipale,  
déléguée à la Culture  
et à la Communication

Pour toute communication avec vos élus :  
Tél. : 01 48 02 75 04/05 [mairie@lespavillonssousbois.fr](mailto:mairie@lespavillonssousbois.fr)



## L'accueil des enfants de 0 à 4 ans

### » Inscriptions

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure **Les Petits Voyageurs**, par téléphone, au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6<sup>ème</sup> mois de grossesse.

#### Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant.
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus.
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois).
- pièce d'identité des parents.

Fermetures : 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des formations pédagogiques.

### » Attribution des places

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est **réalisée par ordre chronologique des inscriptions** sur la liste et en tenant compte, dans la mesure du possible, du choix des parents concernant le lieu d'accueil souhaité.

Après chaque Commission d'Admission aux Modes d'Accueils, un numéro de rang est communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

C'est la date d'inscription qui détermine le placement dans la CAMA du groupe d'âge auquel l'enfant est rattaché, tant que la demande est reconfirmée dans les délais impartis. En cas d'interruption de relance, c'est la date de relance qui sert à établir le nouveau numéro de rang.

Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site Internet de la ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr) rubrique *Vos demandes en ligne*.

### » Fonctionnement

La direction et les auxiliaires de puériculture articulent des projets autour de l'éveil de l'enfant et de son développement dans le respect du rythme de chacun. Les bébés (dans l'année de naissance), les moyens (entre 1 et 2 ans) et les grands (2 à 3 ans) peuvent être accueillis au sein d'un même petit groupe, nommé « les petites familles », ou peuvent être regroupés par tranches d'âges.

Une attention particulière est portée à la qualité des repas servis aux enfants en tenant compte des recommandations d'équilibre alimentaire et des quantités recommandées.

### » Structures d'accueil

#### Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Oissery-Forfy

Tél. : 01 48 96 28 11

Directrice : **Stéphanie Hubert**

- Accueil collectif, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école) de 7h à 19h.
- Accueil occasionnel de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30.

**Capacité** : 62 places dont

- 35, en accueil permanent à temps complet
- 20, en accueil permanent à temps partiel
- 5, en accueil occasionnel
- 2, en accueil familial à temps complet





**Multi accueil A Petits Pas**  
68, avenue Aristide-Briand  
Tél. : 01 48 49 70 07

**Directrice : Sonia Dezalais**

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 12 mois à 4 ans de 7h45 à 18h15.

**Capacité** : 18 places à temps plein ; 3 places à temps partiel

- Accueil occasionnel, 12 places, pour les enfants âgés de 12 mois à 4 ans par demi-journée de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

**Capacité** : 12 places, pour environ 100 inscrits.

**Crèche collective Les Berceaux de l'Ourcq**  
31, avenue du Général-Leclerc  
Tél. : 01 48 49 98 24

**Directrice : Nathalie Jolly**

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans de 7h à 19h.

**Capacité** : 80 places en accueil collectif.

**Crèche départementale Marcellin-Berthelot**  
Allée Marcellin-Berthelot  
Tél. : 01 48 48 36 30

**Directrice : Véronique Maginet**

- Accueil collectif géré par le département.
- Accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h à 18h45.

**Capacité** : 45 places

**Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) :**  
**Place Oissey-Forfry**  
Tél. : 01 48 47 18 17

**Directrice : Isabelle Burtman**

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontre, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistantes maternelles agréées disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives. C'est un lieu d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents. Il communique sur la profession et les conditions d'agrément, ainsi que sur les différents modes d'accueil de la Ville.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Départemental et des enfants, du lundi au vendredi, tous les matins de 9h à 12h.
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

**Réunion parents / futurs employeurs, à 14h30 :**  
les jeudis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre 2017.

18 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 17 mai, 14 juin et 19 juillet 2018.

**Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)**  
**Place Oissey-Forfry**  
Tél. : 01 48 47 18 17

**Directrice : Isabelle Burtman**

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h. Le LAEP est un lieu libre et gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.

Après avoir consulté l'ensemble des partenaires locaux, la ville des Pavillons-sous-Bois adoptera, dès la rentrée 2017, le retour à la semaine de 4 jours d'école.

### » Temps scolaires - Horaires :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :  
8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h30

### » La sécurité près des écoles

Chaque jour, les entrées et les sorties des établissements sont surveillées par des agents municipaux afin d'assurer la sécurité des enfants.

### » Les éducateurs sportifs

L'éducation physique et sportive (EPS) est une discipline obligatoire au programme des apprentissages, assurée par les enseignants. 3 heures hebdomadaires pendant lesquelles les enfants développent leurs capacités physiques. Certains cours sont assurés, en partenariat avec les enseignants, par trois éducateurs sportifs, mis à disposition des écoles par la Ville, de la Grande Section au CM2.

### » L'éducation musicale

Un musicien, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), assure, par rotation dans toutes les écoles élémentaires de la Ville, l'éducation musicale des élèves. Pendant 1h30 par semaine, il aide à développer l'esprit critique des enfants, leur créativité sonore ainsi que leur culture musicale.

## La Ville au service des écoles

### » Effectifs

Plus de 200 agents municipaux travaillent au service des écoles :

29 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) aident quotidiennement les enseignants.

90 animateurs accueillent les enfants le matin et le soir, et les encadrent le temps du midi et en centres de loisirs.

Environ 100 agents assurent l'entretien, le gardiennage des établissements scolaires, le service de restauration, la sécurité près des écoles.

### » Quelques chiffres du budget consacré à la vie scolaire 2017/2018

Fournitures scolaires (écoles maternelles et primaires) : 134.470€

Livres de prix pour les CM2 : 7.835€

Jouets de Noël pour les écoles maternelles, participation au spectacle pour les écoles élémentaires et friandises : 32.450€

Mobilier scolaire et audio-visuel : 61.270€

Achat de tableaux numériques : 18.760€

Location de cars et participation aux sorties scolaires : 2.346€ par école

Classes transplantées (selon projets) : 89.570€

Matériel divers : 5.200€





## » L'inscription à l'école

Service Enseignement - Jeunesse - Sports

Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 30 + 31/26

Le service est fermé le lundi matin et le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois toute la journée.

L'école est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans. Les enfants sont admis dès l'âge de 3 ans, en maternelle, en fonction des places disponibles.

Les inscriptions administratives pour les écoles maternelles et élémentaires sont enregistrées à la mairie ; les admissions sont réalisées auprès des directeurs d'écoles. Le service Enseignement - Jeunesse - Sports se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir, des mercredis et des vacances scolaires.

Documents à fournir

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance.
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour.
- Certificat de radiation, délivré par le directeur de l'école (en cas de changement d'école).
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...).

Pour les personnes hébergées : document administratif justifiant l'adresse des parents de l'enfant, attestation d'hébergement et quittance de loyer de l'hébergeant.

Pour les parents divorcés, une copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde.



## » Les écoles maternelles

<b>École Eugène Fischer</b>	4-6, allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Mathieu Thuillier
<b>École Fontenoy</b>	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
<b>École Jean Macé</b>	53, avenue Aristide-Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
<b>École Jules Verne</b>	3-5, avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
<b>École Marguerite Léopold</b>	Allée Louis-Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Sandrine Armand
<b>École Robillard</b>	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Jean-Marc Burtscher

## » Les écoles élémentaires

<b>École Fontenoy (CP au CE2)</b>	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
<b>École Jean Macé (CP au CE1)</b>	53, avenue Aristide-Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
<b>École Julie-Victoire Daubié</b>	55, avenue Aristide-Briand	01 48 02 47 00	Directeur : Jean-Pierre Dupuy
<b>École Jules Verne</b>	3-5, avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
<b>École Monceau</b>	25, allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
<b>École Pierre Brossolette</b>	4, allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Sylvie Verdier
<b>École Robillard</b>	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Jean-Marc Burtscher
<b>École de l'Alliance</b> (enseignement privé)	35/37, allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Arielle Sasportes

## » Les collèges

<b>Collège Anatole France</b>	49, avenue Georgette-Bach	01 48 49 58 57	Principale : Aline Michel
<b>Collège Eric Tabarly</b>	32, avenue Albert-Thomas	01 55 89 15 20	Principal : Vincent Bongrand
<b>Collège de l'Alliance</b> (enseignement privé)	35/37, allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Principale : Sarah-Laure Attia

## » Lycée professionnel

<b>LEP Claude-Nicolas Ledoux</b>	Avenue du 14 juillet	01 48 50 32 00	Proviseur : Olivier Catayee
----------------------------------	----------------------	----------------	-----------------------------

## » Le RASED : Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté

- Pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard :

**Tél. : 01 48 49 22 90**

(numéro du psychologue scolaire)

- Pour les écoles Brossolette, Fischer, Jean Macé, Léopold, et Jules Verne :

**Tél. : 01 48 47 79 62**

(numéro du psychologue scolaire)

Le RASED est un dispositif mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale contribuant à la politique d'adaptation et d'intégration scolaire. Il est constitué d'enseignants d'adaptation, de psychologues spécialisés et de rééducateurs menant des actions et un suivi continu des élèves pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

## L'accueil du matin et du soir

### » Les accueils du matin

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **7h30 à 8h20**. Afin de faciliter l'organisation des parents, les accueils du matin ouvriront leurs portes 15 minutes plus tôt.

Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h20.

### » Les accueils du soir

Les accueils du soir fonctionnent, dans les écoles maternelles, à partir de la sortie des classes à **16h30**, jusqu'à 19h.

Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de **18h à 19h**. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leurs sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école. La facturation est mensuelle.

**Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la ville :**  
[www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)



### A noter

Nouveau :

accueil dès 7h30.

## » La restauration scolaire

La pause déjeuner dure **2 heures**, de **11h30 à 13h30**.

Aux Pavillons-sous-Bois, près de 2.000 repas sont confectionnés et servis tous les jours, à partir d'aliments frais.

La restauration scolaire obéit à des règles très strictes en matière d'hygiène alimentaire, de fabrication des repas et de stockage des produits.

Toutes les denrées utilisées dans la confection des repas aux Pavillons-sous-Bois sont conformes aux spécifications techniques inscrites dans les décisions du **Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective (GEMRCN)**, selon le décret du 30/09/2011.

Les grammages du GEMRCN ont été majorés de 15%, à la demande de M.le Sénateur-Maire.

20% des ingrédients qui entrent dans la composition des menus sont d'origine bio et se décomposent en 5 fruits ou légumes bio, 5 viandes bio, 5 céréales bio sur un total de 20 repas. Seuls les produits reconnus par le GEMRC sont acceptés.

## » La commission des menus

Un suivi régulier de la qualité du service et des repas est établi par la commission des menus. Elle est composée de Katia Coppi, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et aux Activités Périscolaires, Conseillère départementale, du prestataire qui approvisionne les restaurants en denrées brutes, des directeurs d'écoles, des représentants de parents d'élèves et de la responsable du service restauration. Ils se réunissent deux fois par an pour établir le bilan de la restauration scolaire de la période écoulée et réfléchir aux éventuelles améliorations.

## » Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Certains enfants présentent des allergies alimentaires et ne peuvent pas manger les repas proposés par la restauration scolaire. Ils peuvent, cependant, être accueillis et apporter leurs propres déjeuners qu'ils prendront avec les autres enfants. Pour cela, les parents doivent compléter un dossier. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera signé entre la famille, l'école, la municipalité, le médecin scolaire et l'allergologue de l'enfant.

### A noter :

*Les menus sont publiés chaque semaine sur le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr) Rubrique Menu des cantines depuis la page d'accueil*



## Les études dirigées

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de **16h30 à 18h** et sont assurées par les enseignants ou par des animateurs diplômés (niveau Bac) qui veillent à la bonne compréhension et au bon apprentissage des leçons. Ensuite, les enfants peuvent bénéficier de l'accueil du soir de **18h à 19h**.

Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école. La participation à l'étude dirigée fait l'objet d'une tarification mensuelle à la présence.

### Locaux

- 57, avenue Aristide-Briand
- 110-112, avenue Aristide-Briand
- Salle d'expositions du collège Anatole France

Appel aux bénévoles : afin d'assurer sa mission, l'ASP recherche constamment des bénévoles disponibles à raison d'une heure ou plus par semaine, entre 16h45 et 18h45, hormis le week-end et les vacances, scolaires. Pendant les vacances, l'association ouvre ses portes et propose des sorties éducatives et ludiques.

## » Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

**Président** : Patrick Hervier

**Directeur** : Franck Esvan-Gautier  
23, allée Etienne-Dolet

**Tél.** : 01 48 02 07 79

**Site** : [www.apjc.org](http://www.apjc.org)

**Courriel** : [infos@apjc.org](mailto:infos@apjc.org)

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30.

**Activités** : l'accompagnement à la scolarité s'adresse aux élèves des classes de CE2 à la 3<sup>ème</sup> et s'appuie sur un temps ludo-éducatif (atelier théâtre, scrabble scolaire, jeux...) suivi d'un temps d'aide aux devoirs (méthode d'apprentissage, autonomie...). Des espaces multimédia sont disponibles et, pour travailler également les aspects de confiance en soi, de vie de groupe, l'APJC intègre aussi des projets artistiques.

L'action est coordonnée par une salariée et s'appuie sur une implication bénévole importante.

## Les associations d'accompagnement à la scolarité

Ces associations sont habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

### » Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

**Président** : Guy Lefrançois

Maison des Services Publics - Claude-Erignac :  
1, allée de Berlin

**Tél.** : 06 13 06 40 85

Inscriptions : à la rentrée scolaire

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3<sup>ème</sup>, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.



Toutes les activités sont regroupées sur une seule facture qui détaille le coût par enfant et par type de prestation.

Les moyens de paiement sont diversifiés :

- Espèces
- Chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public)
- Carte bancaire (à régler auprès de la régie centrale de l'Hôtel de ville)
- Prélèvement automatique (formulaire à remplir au service Enseignement-Jeunesse-Sports)
- Internet, après réception du titre, sur le site Internet de la Ville, rubrique vos paiements en ligne, via l'application TIPI.  
[www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)

## » Les tarifs 2017/2018

### • L'accueil du matin

Prix par enfant et par jour : 1,16€

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du matin, par enfant et par jour, est de 1,11€

### • La restauration scolaire

Repas par enfant et par jour : 3,86€

### • L'accueil du soir et l'étude dirigée

- L'accueil du soir maternelle : 1,90€  
par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 1,79€

- L'étude dirigée de 16h30 à 18h : 1,90€  
par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 1,79€

- L'accueil du soir élémentaire de 18h à 19h :  
0,96€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 0,91€

Une réduction pourra être accordée selon le barème établi par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en fonction du revenu de la famille et ce, sous certaines conditions.

## » Le quotient familial

La participation financière des familles est calculée en fonction des revenus. Une fois obtenu, le quotient familial est valable pour toutes les activités se rapportant à celui-ci : les classes transplantées, les mini-séjours, les centres de vacances, les accueils de loisirs et le Conservatoire municipal.

Calculer le quotient familial est très simple. C'est le rapport entre le montant du revenu brut global (qui apparaît sur votre fiche d'imposition) divisé par 12 (le nombre de mois dans une année), et le nombre de parts fiscales. Ce calcul est renouvelable tous les ans.

$$\begin{array}{c} \text{Quotient Familial} \\ = \\ \frac{\text{Revenu brut global} \\ \text{annuel divisé par 12 mois}}{\text{Nombre de parts fiscales}} \end{array}$$

**Un module de calcul en ligne du quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)**

## » Les aides financières

Selon les revenus du foyer, des aides financières peuvent être demandées à la CAF (notamment pour les séjours de vacances), au comité d'entreprise, ou encore, en fonction de la situation familiale, au CCAS.

## » Éducation nationale

### • Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil cedex

Tél. : 01 57 02 60 00

### • Inspection Académique de Bobigny

8, rue Claude-Bernard

93 008 Bobigny cedex

Tél. : 01 43 93 70 50

Courriel : ce-dsden@ac-creteil.fr

### • Circonscription de Livry-Gargan

Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale

48, boulevard Roger-Salengro

93 190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 29 96

Courriel : ce.0931050l@ac-creteil.fr

### • DDEN – Fédération des Délégués

Départementaux de l'Éducation nationale

Présidente de l'Union Locale : Mme Weintraub

23, rue Jules-Vallés

93 190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 74 91

Courriel : dden.seine.saint.denis@gmail.com

nicole.weintraub@wanadoo.fr

## » Administrations et services publics extérieurs

### • CIDJ : Centre d'Information et de

Documentation pour la Jeunesse

101, quai Branly

75 015 Paris

Tél. : 01 44 49 12 00

### • CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste-Polissard

93 140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

Courriel : cio.bondy@ac-creteil.fr

### • Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1, allée Louis-Calmanovic

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 47 93 59

## » Les associations de parents d'élèves

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre. Tous les parents d'élèves sont électeurs.

## » Vacances scolaires 2017/2018 Zone C

La zone C comprend les académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

### • Rentrée scolaire des élèves :

le lundi 4 septembre 2017

### • Toussaint : fin des cours samedi 21 octobre,

reprise des cours lundi 6 novembre 2017

### • Noël : fin des cours samedi 23 décembre 2017,

reprise des cours lundi 8 janvier 2018

### • Hiver, zone c : fin des cours samedi 17 février

2018, reprise des cours lundi 5 mars 2018

### • Printemps, zone c : fin des cours samedi 14 avril

2018, reprise des cours mardi 30 avril 2018

### • Début des vacances d'été : fin des cours samedi

7 juillet 2018.

### » Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 19h.

Un grand nombre d'activités est proposé aux enfants. Elles sont organisées et encadrées par des animateurs, sélectionnées en fonction de leur groupe d'âge et de leurs envies. Ils peuvent choisir entre des activités manuelles (peinture, perles, modelage), d'expressions corporelles (danse, théâtre) et physiques (jeux d'équipe, sports).

L'année est rythmée par des thèmes à vocation pédagogique (comme l'apprentissage de la nature, de la géographie et de l'histoire) ou ludiques, en lien avec certains moments de l'année (les fêtes de fin d'année, le printemps, Halloween, etc.)

De nombreuses sorties sont programmées : des pique-niques, balades en forêt, visites de fermes pédagogiques, de bases de loisirs ou encore séances de cinéma et visites de musées.

La participation au centre de loisirs fait l'objet d'une tarification au mois.

*Calculez votre quotient familial depuis le site Internet de la Ville*

Quotient Familial rentrée scolaire 2017	Tarif accueil de loisirs sans hébergement
Jusqu'à 249 €	2,66 €
De 250 à 503 €	2,91 €
De 504 à 753 €	3,18 €
Plus de 753 €	3,45 €

Repas du midi : 3,86€

L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

### Informations :

**Service Éducation - Jeunesse - Sports**

**Bureau n°7 – Hôtel de ville**

**Tél. : 01 48 02 75 11/51**

## Les centres de vacances

Des séjours de vacances sont organisés par la Ville pour les enfants Pavillonnais et rythment les saisons avec la découverte d'activités sportives et culturelles.

- 1 séjour d'hiver, en février, avec pratique du ski
- 4 séjours d'été pour les enfants de 6 à 12 ans
- 2 séjours d'été pour les jeunes de 13 à 15 ans

Les dates d'inscriptions et les informations sont communiquées grâce à des documents distribués dans les écoles.

Les tarifs des centres de vacances sont soumis au quotient familial.



## » Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fisher	2, allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
Ecole Jean Macé*	53, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3, avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold*	Allée Louis-Calmanovic	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard (3-8 ans)	6-8, allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

\* Pendant toute la durée des travaux d'extension de l'école Jean-Macé, jusqu'en juin 2018, les petites sections du centre de loisirs Jean-Macé seront accueillies dans les salles annexes. Les enfants de moyennes et grandes sections seront reçus au centre de loisirs Léopold.

## » Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jean-Macé (CP-CE1)	53, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3, avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
Ecole Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 41 64 17 90
École Monceau	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

## » Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais, dès 12 ans, des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Tarif adhésion : 5,85 €.

Les sorties sont facturées entre 1 et 5 €.

Les inscriptions sont enregistrées sur le lieu d'accueil à la salle Jean Moulin, pendant les vacances scolaires.

**Service des Sports**

**Tél. : 01 48 02 75 73**

## » Association APJC

L'APJC accueille les enfants de la maternelle, au collège en centre de loisirs pour des activités spécifiques telles que l'éveil musical ou corporel, le dessin, le théâtre, la danse, etc. Les séances durent de 45 minutes à deux heures selon les activités.

L'APJC propose également des activités de loisirs pour les adolescents de 11 à 17 ans, les samedis de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires. De plus, l'association permet aux jeunes, accompagnés par un animateur expérimenté, d'organiser leurs séjours de vacances.

**Tél. : 01 48 02 07 79**





8, allée Robillard  
Tél. : 01 48 47 95 54

### » Horaires :

La bibliothèque est ouverte :

- mardi : 14h à 18h
- mercredi : 10h à 18h sans interruption
- vendredi : 14h à 18h
- samedi : 10h à 18h sans interruption

Fermeture le lundi et jeudi (réception des classes et structures petite enfance)

### » La cotisation annuelle 2017

3,85 € pour les pavillonnais

6 € pour les non pavillonnais

gratuite pour les pavillonnais âgés de moins de 18 ans et les personnes allocataires du RSA sur justificatif.

### » Nouveau

Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires pour vous inscrire à la bibliothèque sur le site de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)  
Chaque mois, retrouvez à la bibliothèque des nouveautés : romans, documentaires, textes lus, bandes dessinées, mangas, ainsi que des revues adultes et enfants



## » PROGRAMMATION

À partir du 7 octobre, la bibliothèque se met à l'heure japonaise.

Elle accueillera, l'exposition du photographe Christian Calmèjane, une série de clichés et d'instantanés pour inviter l'oeil à voyager au pays du soleil levant.

La bibliothèque proposera également un atelier origami et une conférence sur Hokusai, peintre japonais.

**INSCRIPTIONS À PARTIR  
DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2017**

### » Tout-petits

**Main dans la main**

par la compagnie Miss O'Youk

Samedi 30 septembre à 10h30 pour les 1-3 ans

**Racompaines** - Samedis 23 septembre,  
21 octobre, 18 novembre et 2 décembre à 10h30  
pour les 0-3 ans

### » En famille

**Thomas Josse**, heure du conte à partir de

5 ans - Samedis 23 septembre, 21 octobre et  
16 décembre à 16h

**Atelier Origami** enfants dès 6 ans et adultes

Samedi 7 octobre  
de 13h30 à 15h

### » Ado/Adultes

Conférence sur le peintre japonais Hokusai par  
Sylvie Testamarck - Samedi 7 octobre à 15h



## Conservatoire Hector Berlioz

### » Musique, Danse, Art dramatique

77,79, allée Danielle-Casanova

Tél. : 01 41 55 17 60

Fax : 01 48 48 77 96

Courriel :

conservatoire@lespavillonssousbois.fr

Directeur : Frédéric Loisel

Présent depuis plus de 30 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000.

Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants. Les pré-inscriptions sont enregistrées dès le mois de juin pour la saison suivante, et les inscriptions définitives, fin août.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; mercredi de 9h15 à 18h. Le conservatoire est fermé les samedis et dimanches (sauf concerts ou spectacles).

### » Pour les enfants

#### • La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle

#### Les pratiques individuelles

Observation dès l'entrée en classe préparatoire

**Claviers** : piano

**Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 9 ans)

**Musiques actuelles** : guitare électrique et guitare basse, guitare jazz, chant

**Percussions** : batterie, percussions

**Vents** : clarinette, saxophone, trompette, saxhorn, flûte traversière

**Musique ancienne** : flûte à bec, hautbois baroque

**Voix** : chant lyrique

**MAO** : Musique Assistée par Ordinateur

#### Les pratiques collectives

Chorale, maîtrise, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> cycles

Ateliers musiques amplifiées, Big Band

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre, soundpainting, FM créativité

#### • La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

**Cycles 1 à 3** : entrée dès le CP

#### • L'art dramatique

**Cycle 1** (enfant) : 9-12 ans

**Cycle 2** (adolescent) : 13- 18 ans

**NB** : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). A chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.



## » Pour les adultes

### Les pratiques collectives

Ars lyrica, chœur adulte, Big Band, danse

### Les pratiques musicales

Formation musicale (cours collectif)

Instruments (cours individuel)

## » Modalités d'inscriptions

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité
- La feuille d'imposition de l'année en cours
- Un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

## » Tarifs annuels 2017-2018

Calculez votre quotient familial à partir de la formule ou depuis le site Internet de la Ville ([www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)) et découvrez le tarif dans le tableau ci-après. Chaque discipline représente un tarif.

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu brut global annuel divisé par 12 mois}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60%.

Quotient Familial	Formation Musicale Instrument Danse	Formation Musicale Instrument Danse Art Dramatique			Danse Chorale Atelier Jazz	Formation Musicale Instrument
	Eveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 247 €	34,25	34,25	42,82	51,38	42,82	51,38
De 248 à 498 €	48,52	48,52	60,65	72,77	60,65	72,77
De 499 à 746 €	68,50	68,50	85,63	102,76	85,63	102,76
De 747 à 998 €	97,04	97,04	121,30	145,56	121,30	145,56
De 999 à 1.245 €	131,30	131,30	164,12	196,94	164,12	196,94
De 1.246 à 1.496 €	176,97	176,97	221,21	265,45	221,21	265,45
De 1.497 à 1.744 €	205,51	205,51	256,89	308,27	256,89	308,27
De 1.745 à 1.995 €	234,04	234,04	292,55	351,06	292,55	351,06
Plus de 1.995 €	251,17	251,17	313,76	376,76	313,97	376,76

**Centre d'Expression Culturelle, Artistique et Sportive**

**Spectacle – Cinéma – Expositions**

**Espace des Arts - Salle Philippe Noiret**

**Présidente** : Catherine Leconte

L'association a pour mission la diffusion culturelle sur la ville au travers plusieurs disciplines artistiques : spectacle, cinéma et exposition.

Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour etc... Chaque année, fin mai, le Pavillons Jazz Festival accueille des artistes de qualité souvent de renommée internationale.

Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 4 films à l'affiche par semaine. Il est équipée d'un projecteur Sony 4K, d'un écran de 12m et offre un son 7.1. La salle est classée Art et Essai Label Jeune Public et propose une programmation riche entre films populaires et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour

des films et de nombreuses animations pour les enfants.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot située au 1<sup>er</sup> étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions par an. Le lieu met un point d'orgue à donner une visibilité aux artistes émergents.

L'accueil billetterie est ouvert le mercredi de 10h30 à 12h et du lundi au samedi de 14h à 19h30.

**Information sur les films en salle :**

[www.espace-des-arts.fr](http://www.espace-des-arts.fr)

ou sur internet sur [www.allocine.fr](http://www.allocine.fr)

**Place Charles-de-Gaulle**

**144, avenue Jean-Jaurès**

**93 320 Les Pavillons-sous-Bois**

**Tél. : 01 41 55 12 80**

**Courriel : [espacedesarts@wanadoo.fr](mailto:espacedesarts@wanadoo.fr)**

**Site Internet : [www.espace-des-arts.fr](http://www.espace-des-arts.fr)**

**Facebook / page : Espace des Arts Cecas et profils par domaine :**

**Cinéma Espace des Arts, Salle Philippe Noiret, Pavillons Jazz, Galerie Jean-Baptiste Claudot**Twitter / [espacedesarts93](https://twitter.com/espacedesarts93)Instagram / [espacedesarts93](https://www.instagram.com/espacedesarts93), [galerie\\_jbc](https://www.instagram.com/galerie_jbc)



## Équipements sportifs municipaux

La municipalité met des équipements sportifs à disposition des associations et des écoles pavillonnaises, dont elle assure l'entretien.

### » Salle de Sports Lino Ventura



3, allée de Berlin  
Tél. : 01 48 02 74 01  
06 20 09 86 81  
Activités multisports

### » Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France  
Tél. : 01 48 48 12 43 / 06 03 80 18 36

#### Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase
- 4 courts de tennis couverts (2 en ciment, 2 en terre battue)
- 4 courts de tennis extérieurs (2 en dur, 2 en terre battue)
- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

### » Gymnase Jean Macé

53, avenue Aristide-Briand



### » Dojo Michel Declève

Salle de judo, jujitsu, gymnastique d'entretien, yoga.

7, allée de Berlin

Entrée par le parking de la Salle de Sports Lino Ventura

Tél. : 01 41 55 03 24

06 20 09 86 81

### » Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean-Macé

53, avenue Aristide-Briand

### » Salle de gymnastique

#### de l'Espace des Arts

Place Charles-de-Gaulle



#### A noter

---

---

---

---

---

---



## » SEP Omnisport

Présidé par Agnès Rol

Les associations sportives de l'athlétisme/ gymnastique, du basket-ball, du cyclisme, du football, de la pétanque et du tennis de table sont regroupées au sein du SEP omnisports.

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France

Secrétariat : Sophie Duca

Tél. : 01 48 47 86 60

Courriel : seppav@free.fr

## » SEP Athlétisme

Présidé par Jean-Pierre Roux

Âge : à partir de 5 ans (au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

Nouvelle catégorie Parent-Baby : 3 et 4 ans

(au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Activités : Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver.

Cotisations

Entre 95 € et 110 € par an selon la catégorie.

130 € par an pour la catégorie Baby.

Inscriptions

Une permanence est organisée au stade Léo Lagrange, le mardi et le vendredi de 18h30 à 19h30, pendant tout le mois de septembre (ou sur rendez-vous).

Attention : seuls les dossiers complets pourront être acceptés.

Le formulaire d'inscription avec la liste des pièces à joindre au dossier sont téléchargeables sur le site Internet : [www.sep-athletisme.clubeo.com](http://www.sep-athletisme.clubeo.com)

Contacts

Agnès Rol : 06 68 16 08 67 (à partir de 19h ou par SMS)

Site : [www.sep-athletisme.clubeo.com](http://www.sep-athletisme.clubeo.com)

## » SEP Gymnastique

Présidé par Jean-Pierre Roux

Activités proposées : gymnastique d'entretien, step, Zumba, stretching

Âge : de 16 à 96 ans

Lieu d'entraînement : Espace des Arts, 144, avenue Jean-Jaurès (studio de danse ou salle Mozart)

Horaires

Lundi : 9h15-10h15 ; 18h-21h

Mardi : 9h15-13h15 ; 19h-21h

Mercredi : 18h15-20h15

Jeudi : 18h-21h ; de 18h15 à 19h15 : Zumba

Vendredi : 9h15-13h15 ; 19h-21h

Cotisations

120 € pour 1 an (paiement en deux fois possible)

Pour une inscription après le 1<sup>er</sup> novembre, 130 €

Inscription de septembre à janvier ou de février à juin : 80 €

Pour les Seniors (+ de 60 ans) groupe du matin : 117 €  
Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Inscriptions

Lors du forum des associations le dimanche 10 septembre, ou auprès des professeurs. Un cours d'essai gratuit.

Documents à fournir

un certificat médical

un bulletin d'inscription

un chèque libellé à l'ordre du SEP ATHLETISME

deux photos d'identité

une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent

Contacts : Isabelle (à partir de 20h).

Tél. : 01 43 51 29 44

Sophie Duca

Tél. : 01 48 47 86 60

## » SEP Basket-ball

Présidé par Nathalie Anicet

Âge : 5 ans à vétéran

**Lieux d'entraînement** : salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange

### Cotisations

Le montant des cotisations est compris entre 80 € et 165 €, selon les catégories.

Tarif réduit pour les filles.

### Inscriptions (en septembre)

Au stade Léo Lagrange : le mercredi, à partir du 6 septembre, de 13h30 à 19h30.

### Documents à fournir

Pour les nouveaux adhérents, deux formulaires seront à remplir sur place.  
deux photos d'identité  
la photocopie de la pièce d'identité de l'adhérent  
un certificat médical précisant l'aptitude à la pratique du basket-ball  
deux enveloppes timbrées à l'adresse de l'adhérent

### Contact

Nathalie Anicet

Tél. : **06 60 33 29 00** (après 20h)

Courriel : [sepbasket@yahoo.fr](mailto:sepbasket@yahoo.fr)

Site Internet : [sep-basketball.clubeo.com](http://sep-basketball.clubeo.com)

## » SEP Cyclisme

Présidé par Jean-Paul Travaillé

Accueil des cyclistes garçons et filles à partir de 18 ans, section route et de 10 à 14 ans pour la section VTT.

**Lieu d'entraînement** : les routes d'Ile-de-France pour les adultes, les pistes le long du Canal de l'Ourcq et les bois du Parc de la Poudrerie pour le VTT.

La section se réunit le premier lundi de chaque mois de 19h à 21h à la Salle de Sports Lino Ventura.

### Cotisations

Adultes : 100 € plus le prix de la licence ; jeunes : 50 € plus le prix de la licence.

### Inscriptions

Toute l'année

### Contact

Jean-Paul Travaillé

Tél. : **06 64 27 69 63**

Site Internet : [www.teamcyclistesep.fr](http://www.teamcyclistesep.fr)

## » SEP Football

Présidé par Layachi Bouder

**Âge** : de 6 ans à 77 ans

**Lieu d'entraînement** : Stade Léo Lagrange

### Cotisations

Pour les garçons : de 150 à 190 €

Pour les féminines : de 100 à 150 €

### Inscriptions

Le mercredi 6 septembre de 14h à 17h

Les horaires d'entraînements seront communiqués sur le site Internet du SEP Football, à partir du mois de septembre. <http://sep-football.footeo.com/>

### Contact

Mélanie Achouri au **06 51 72 82 31**

de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Courriel : [melanie.achouri@gmail.com](mailto:melanie.achouri@gmail.com)

## » SEP Pétanque

Présidé par David Batista

**Âge** : à partir de 5 ans

**Lieu d'entraînement** : stade Léo Lagrange

### Cotisations

Gratuite pour les enfants jusqu'à la catégorie Cadet. 50 € pour les seniors et féminines.

10 € pour les juniors.

### Inscriptions

Début décembre de chaque année.

### Documents à fournir

le bulletin d'inscription à remplir  
certificat médical d'aptitude  
une photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)

### Contact

Tél. : **01 48 47 89 14**

ou **06 20 12 60 33** après 17h.

Courriel : [sep.petanque@free.fr](mailto:sep.petanque@free.fr)

Site Internet : <http://blogpetanque.com/scppetanque>

## » SEP Judo

Présidé par Abdelkader Ouchenir

**Directeur technique** : Thierry Rodrigues  
(6<sup>ème</sup> Dan titulaire du DESJEPS- arbitre national)

### Activités proposées

Eveil-judo (dès 4 ans), judo (dès 6 ans), jujitsu\*  
(à partir de 6 ans), taïso (gymnastique de la forme),  
laïdo, kendo, sport Chanbara (dès 4ans).

Body Karaté (à partir de 14 ans)

\* Le jujitsu se décline en plusieurs pratiques :

- Ne Waza (au sol), combat en 3 parties, dit jujitsu brésilien, (coup de pieds-mains, saisies et soumissions au sol)
- Combat
- Expression technique
- Initiation kendo

### Lieu d'entraînement

Dojo Michel Declève  
7, allée de Berlin, entrée par le 5  
parking de la Salle de Sports Lino Ventura

### Cotisations

Eveil-Judo : 143 €

Taïso : 143 €

Ceinture Noire : 166 €

Judo, Jujitsu, sport chanbara (enfants) : 183 €€

Judo, Jujitsu, laïdo, Kendo, sport Chanbara (adultes) : 203€

Tarif dégressif pour le même foyer fiscal.

Licence : 37 €€

### Inscriptions

Samedi 2 septembre 2017

### Documents à fournir

- licence-assurance à signer
- une photo d'identité
- une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent
- un certificat médical d'aptitude
- une fiche d'inscription à remplir

### Contacts

Tél. : **01 41 55 03 24**

Portable du club : **06 58 75 80 96**

Direction technique : **06 63 65 61 40**

Courriel : [contact.sepj@gmail.com](mailto:contact.sepj@gmail.com)

## » SEP Tennis

Présidé par Sophie Dubosc

Loisir et compétition

**Âge** : à partir de 4 ans

### Lieu d'entraînement

stade Léo Lagrange – Club House

4 terrains couverts (2 en dur et 2 en terre battue)

### Cotisations

À partir de 167 € pour les enfants, et de 219 € pour les adultes. Possibilité de paiement en plusieurs fois; chèques, espèces, chèques vacances et coupons sports.

### Inscriptions

Samedi 2 septembre de 14h à 17h

Mercredi 6 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h

Dimanche 10 septembre au forum des associations et les jours d'ouverture du club à partir du 21 août

### Documents à fournir

Certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis

Justificatif de domicile pour les pavillonnais

### Contact

Tél. : **01 48 48 83 31**

Courriel : [contactseptennis@gmail.com](mailto:contactseptennis@gmail.com)

Site : [www.tennispavillons.fr](http://www.tennispavillons.fr)

## » SEP Tennis de table

Présidé par Cédric Bedouet

**Âge** : à partir de 7 ans

**Lieu d'entraînement** : salle située dans la cour de l'école Jean Macé, 53, avenue Arsittide-Briand

### Cotisations

Adultes : 150 € / Jeunes : 140 € / Féminines : 70 €  
½ tarif à partir du 3<sup>ème</sup> membre d'une même famille.

Cotisation annuelle Ping Famille dimanche :

60 € jusqu'à 3 personnes d'une même famille.

Supplément 15 € par personne supplémentaire.

½ tarif : à partir du 3<sup>ème</sup> adhérent d'un même foyer fiscal sauf féminines et Ping famille.

En plus de la cotisation, supplément en cas de participation aux compétitions individuelles de 30 € à 42 € selon la catégorie

## Inscriptions

Demi journée portes ouvertes, le samedi 16 septembre de 14h à 18h dans la salle du club.  
À la salle, à partir du 19 septembre, à 19h et aux horaires d'ouverture de la salle dans la semaine.

## Horaires des entraînements et des séances libres

À partir du 19 septembre (à titre indicatif, peuvent être modifiés ou supprimés en fonction des effectifs)

- jeunes : mercredi : 18h30 à 19h. Nouvelle séance le samedi de 10h à 12h.
- seniors : mardi de 19h30 à 21h (débutants / loisirs) et le mercredi de 19h30 à 20h30 (compétiteurs)
- séances libres : du lundi, mercredi et jeudi à partir de 20h30 et mardi à partir de 21h
- Ping famille : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois : de 10h à 13h

## Contact

Francis Boulogne (secrétaire)  
Tél. : **06 26 95 46 89** / Courriel : [ttsep@yahoo.fr](mailto:ttsep@yahoo.fr)  
Site Internet : [www.septennisdetable.clubeo.com](http://www.septennisdetable.clubeo.com)

## » BCP Pavillonnais 93

Présidé par Axel Berger

**Activité proposée** : Badminton

Loisirs et compétitions

Ecole jeunes de 8 à 17 ans.

**Lieu d'entraînement** : Salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange

## Horaires

Lundi de 18h à 22h15, mercredi de 18h à 22h15

Samedi de 13h30 à 19h

## Cotisations

Consultables sur le site Internet du club.

## Inscriptions

Dossier à retirer sur place ou à télécharger sur le site du club.

Remise des dossiers les :

Lundi et mercredi de 18h à 22h

à la salle de Sports Lino Ventura.

Samedi de 13h30 à 18h au stade Léo Lagrange.

## Contact

Adultes : **06 10 62 41 27** / Jeunes : **06 75 73 39 56**

Page Facebook – BCP 93

Courriel : [bad.bcp93@gmail.com](mailto:bad.bcp93@gmail.com)

Site Internet : [www.bcp93.com](http://www.bcp93.com)

## » Les quilleurs d'élite

Présidé par Fabien Mignot

**Activités proposées** : Mölkky

A partir de 5 ans

**Lieu d'entraînement** : Stade Léo Lagrange (terrain stabilisé)

**Cotisation annuelle** : 15 €

## Horaires

Le samedi de 10h à 12h et occasionnellement le mercredi de 17h à 20h

Inscriptions lors des entraînements ou sur le site.

## Contacts

Fabien Mignot, Président : **06 30 28 44 63**

Linda Khelifi, secrétaire : **06 61 90 14 80**

Courriel : [lesquilleursdelite@hotmail.com](mailto:lesquilleursdelite@hotmail.com)

Facebook : Les Quilleurs d'Elite Mölkky Club les Pavillons-sous-Bois

## » Yogaminad's

Présidé par Sandrine Soliman

**Activités proposées** : cours de yoga

Lieux d'entraînement

Dojo Michel Declève le jeudi de 18h30 à 21h30

## Cotisations

Adhésion à l'association : 15 €

240 € pour les adultes (1h30 par semaine)

## Inscriptions

Aux horaires des cours

Début des cours : 5 octobre 2017

## Contacts

Catherine Le Gallo

Tél. : **01 48 47 32 52 / 06 12 54 17 16**

Courriel : [catherine.legallo@sfr.fr](mailto:catherine.legallo@sfr.fr)



Mairie des Pavillons-sous-Bois  
Place Charles-de-Gaulle  
93 320 Les Pavillons-sous-Bois  
Tél. : 01 48 02 75 75  
[mairie@lespavillonssousbois.fr](mailto:mairie@lespavillonssousbois.fr)  
[www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)